Dictionnaire françois et Latin universel — de Trevoux: nouvelle edition 1771. 8 vol fol.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANÇOIS ET LATIN,

VULGAIREMENT APPELÉ

DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX,

CONTENANT la Signification & la Définition des mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens usages ; les termes propres de chaque Etat & de chaque Profession : La Description de toutes les choses naturelles & artificielles ; leurs figures, leurs espèces, leurs propriétés : L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts, soit Libéraux, soit Méchaniques, *&c.*

AVEC DES REMARQUES D'ÉRUDITION ET DE CRITIQUE ;

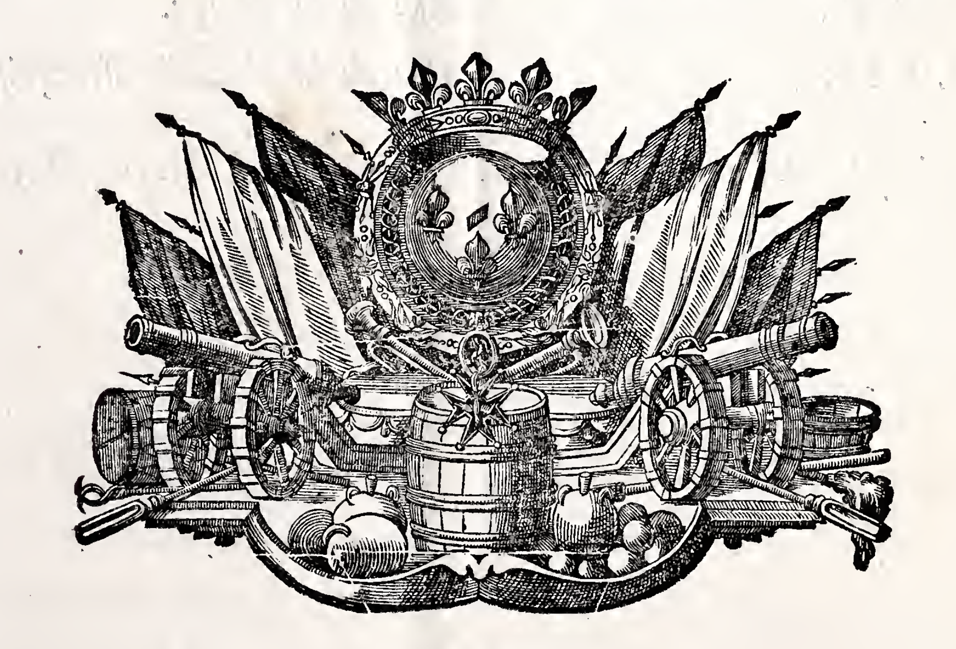
LE TOUT tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Lexicographes, Etymologistes & Glossaires, qui ont paru jusqu'ici en différentes Langues.

NOUVELLE ÉDITION,

CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE :

EN HUIT VOLUMES IN-FOLIO.

PROPOSÉ PAR SOUSCRIPTION.



A PARIS,

PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

NOMS DES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

VALLEYRE, Pere, GANEAU,	*Rue Saint-Severin.*
D'HOURY,	*Rue de la Vieille-Bouclerie.*
BAILLY, DEBURE, Fils jeune,	*Quai des Augustins.*
Veuve SAVOYE, DESPREZ, DE HANSY jeune, DURAND, DESVENTES DE LA DOUÉ,	*Rue Saint-Jacques.*
SAILLANT, NYON,	*Rue Saint-Jean-de-Beauvais.*
DESAINT,	*Rue du Foin.*
LAMBERT,	*Rue de la Harpe.*
DELALAIN,	*Rue de la Comédie Françoise.*

On souscrira chez les LIBRAIRES *des principales Villes du Royaume.*

PROSPECTUS.

LEs Dictionnaires ſont nos interprêtes & nos guides dans l'étude ou dans la lecture. Mais leur uſage n'eſt plus borné, ſuivant l'acception primitive attachée au nom de *Dictionnaire*, à la ſeule intelligence des mots de la Langue qu'on veut entendre ou parler; il n'eſt plus ſimplement grammatical. Les choſes indiquées par les mots ſont décrites dans la plupart, & plus ou moins détaillées & circonſtanciées. C'eſt même ce qui devroit faire diſtinguer les Dictionnaires de *notions* des véritables *Vocabulaires* : diſtinction que l'on ne fait point.

Tout Dictionnaire d'une Langue uſuelle & vivante, quand on ſeroit ſûr d'en avoir exactement raſſemblé tous les mots, loin de pouvoir jamais être abſolument terminé, eſt toujours ſuſceptible d'augmentations, de changemens même, à meſure ou que la Langue varie & quelquefois même s'appauvrit, en ſe poliſſant ; ou qu'au contraire elle s'enrichit, ſoit aux dépens des autres Langues, ſoit par les progrès des Sciences & des Arts, qui font créer de temps en temps des mots nouveaux pour leur uſage.

Depuis que la Langue Françoiſe a reçu des bons Ecrivains du ſiècle dernier & du nôtre, l'éclat que lui ont donné leurs ouvrages, on l'a parlée dans toute l'Europe, & ſon uſage eſt devenu preſqu'univerſel. Dans quelle Contrée n'eſt-elle point entendue? Où ne paſſent point aujourd'hui les Livres François? Nous ne prétendons point que ce ſoit un avantage réſervé excluſivement à notre Langue; les Italiens & les Anglois pourroient en dire autant de la leur. Mais on ne ſauroit conteſter que la Langue dans laquelle ont écrit Corneille, Molière, la Fontaine, Racine, Quinaut, Boileau, Rouſſeau, Paſchal, Boſſuet, Fenelon, Vertot, Fontenelle, Monteſquieu, Voltaire, n'ait bien mérité d'être connue par-tout où l'on cultive les Lettres. Ici les faits réduiſent au ſilence tous les préjugés nationaux.

Un avantage particulier de notre Langue, c'eſt d'avoir été ſubſtituée à la Langue Latine, dans les négociations & dans les traités qui ſe ſont faits depuis 40 ans, & d'être ainſi devenue la Langue politique de l'Europe. Cette diſtinction qui ne peut être attribuée qu'au génie ou au caractère de la Langue Françoiſe, ſuffiroit pour démontrer combien ſa marche a paru ſimple & naturelle; avec quelle netteté, quelle aiſance les idées s'y produiſent & ſe rangent dans la progreſſion la plus analogue aux procédés de l'entendement; combien ſa phraſe & ſes expreſſions ſont claires; enfin ſon étendue, & ſa ſoupleſſe qui la rendent ſi propre à traiter, même élégamment, toutes les matières.

Une Langue conſacrée par le génie, & cultivée avec tant de ſoin, qu'elle a mérité dans le dernier ſiècle l'attention du Gouvernement, puiſqu'il en a confié le dépôt à une Compagnie, deſtinée ſpécialement à la maintenir dans ſa pureté ; une Langue encore très-méthodique & fondée ſur des principes qui n'y laiſſent preſque plus rien d'arbitraire, avoit beſoin d'être conſignée dans ces Archives du langage qu'on a nommées *Dictionnaires*.

Il faut ſans doute déférer, parmi les Dictionnaires François, le premier rang à celui de l'Académie Françoiſe. Mais on ſait qu'il ne contient pas, à beaucoup près, tous les mots de la Langue; il eſt en quelque ſorte borné aux termes de l'uſage ordinaire; il y a peu de détails ſur les ſynonymes, & l'on n'y trouve point la plupart des termes propres aux Sciences, aux Arts, aux Métiers. Ce fut même pour ſuppléer à ſon inſuffiſance, ainſi qu'à celle des Dictionnaires de Furetiere & de Richelet qui rouloient alors avec celui de l'Académie, qu'au commencement de ce ſiècle une Société ſavante conçut le projet du Dictionnaire, dont on donne une nouvelle Edition *.

* La première eſt de 1704.

Le *Furetiere* & le *Richelet*, qui ne ſont pas ſans mérite, ont été long-temps d'un très-grand uſage. Ils ſont donc appréciés depuis long temps; ainſi nous ne reviendrons point ſur les jugemens qu'on en a portés. Mais il en eſt deux bien plus récens que le Dictionnaire de Trévoux, dont les rapports avec ce dernier ne prouvent que mieux combien il eſt encore utile, &, on l'oſe dire, néceſſaire.

Le *Dictionnaire Encyclopédique* embraſſant toute la chaîne des connoiſſances humaines, la Langue Françoiſe y eſt entrée comme inſtrument de ces connoiſſances. Dans la plupart des articles qui concernent cette Langue, on reconnoît les habiles mains dont ils ſont l'Ouvrage; il y a peut-être autant ou plus de Philoſophie que de Notions Grammaticales. Mais ceux qui préſidoient à cette Collection, par les ſoins qu'ils donnoient aux articles les plus importans de l'Ouvrage, ont ſouvent négligé ceux qu'ils regardoient comme moins eſſentiels. De-là pluſieurs termes uſuels ſur leſquels on paſſe fort légèrement; d'autres qu'on n'enviſage que ſous certains rapports; d'autres enfin totalement oubliés ou abandonnés.

Le *Grand Vocabulaire François*, dont il y a déjà 14 Volumes *in-4°.* fait aux dépens de tous les Dictionnaires, devroit être le plus complet en *tous points*. Mais tout volumineux qu'il eſt, on peut le regarder comme un vrai ſquelette. Tout y eſt maigre, ſec & décharné. L'Auteur ſe contente ſouvent de donner une idée générale d'un mot, en le définiſſant par un autre mot avec lequel il a quelque affinité, ſans indiquer l'idée propre, individuelle, qui non ſeulement diſtingue, mais encore qui particulariſe l'un & l'autre. Or il doit néceſſairement réſulter, d'images ſi vagues, un défaut ſenſible de juſteſſe & de préciſion. On y trouve auſſi preſque par-tout les définitions toutes sèches du Dictionnaire de l'Académie, pour les termes uſuels, & celle du Dictionnaire Encyclopédique, pour les termes techniques. Les Synonymes de l'Abbé Girard y ſont encore entrés; mais ils ſont malheureuſement en très petit nombre, & l'on reconnoît aiſément les endroits où l'Auteur marche ſeul. Pour remplir toute l'idée d'un Vocabulaire auquel on ne preſcrivoit point de bornes, il auroit fallu rapporter les obſervations des Maîtres de la Langue, expoſer les Règles fondamentales du langage, diſtinguer ce que l'uſage ſeul autoriſe, & marquer juſqu'à ſes biſarreries. Tout cela devoit entrer dans le Plan d'un Ouvrage que l'on deſtinoit à donner la connoiſſance la plus étendue de la Langue Françoiſe (1).

Le Dictionnaire de Trévoux, ainſi nommé de la Ville où fut imprimée la première Edition de cet Ouvrage, parut d'abord en trois volumes *in-folio*, ſous le titre de *Dictionnaire univerſel*, qu'il a conſervé, parce qu'il étoit en effet, dès-lors, le plus ample & le plus complet des Dictionnaires de la Langue.

Il en eſt en général des grands Dictionnaires, comme de ces vaſtes Edifices qui n'ont jamais été l'Ouvrage d'une ſeule génération, mais d'une longue ſucceſſion d'Architectes. Celui de Trévoux, formé ſur le Plan le plus étendu, ne pouvoit de même être que l'Ouvrage du temps. Il s'eſt donc accru ſucceſſivement, comme le Moréri, comme le Tréſor de Robert Eſtienne; mais à chaque Edition il s'eſt tellement enrichi, qu'il eſt devenu proprement le Dictionnaire National, puiſque cinq Editions conſécutives & nombreuſes ont à peine ſuffi pour les beſoins du Public. Il s'en falloit pourtant beaucoup que la dernière Edition en 7 volumes *in-folio*, n'y eût laiſſé rien à déſirer, ſoit pour le complément de l'Ouvrage, ſoit même pour l'exactitude. Comme tous les Dictionnaires, ſans exception, ſont preſque néceſſairement défectueux ou fautifs, & ne diffèrent à cet égard que du plus ou du moins, le Dictionnaire de Trévoux n'étoit pas plus exempt que les autres de mauvaiſes ou de fauſſes définitions, d'autres erreurs de toute eſpèce, d'inutilités, de répétitions, & ſur-tout d'omiſſions importantes. Il y avoit preſque également à retrancher & à augmenter. Il a donc fallu corriger, élaguer, abréger d'une part, & de l'autre intercaler, ajouter, changer : ce qui, toutes compenſations faites, a produit des volumes plus forts de huit à dix feuilles que ceux de la dernière Edition, & un volume entier de plus.

Le premier & le principal objet d'un Dictionnaire grammatical, ſcientifique, technique, *&c.* tel qu'eſt celui-ci, eſt de préſenter exactement l'idée préciſe dont chaque mot eſt le ſigne repréſentatif. Il faut que la valeur, le caractère, les différentes acceptions de chacun, & les règles auxquelles eſt ſoumis ſon emploi, ſoient déterminés de la façon la plus ſûre. On n'a rien négligé pour bien remplir cet objet. On a d'abord conſulté tous les autres Dictionnaires, pour qu'il n'échappât, s'il étoit poſſible, aucun des mots de la Langue, & pour former la Nomenclature la plus riche & la plus étendue; on a pris enſuite pour guides ſur l'uſage & le ſens des mots les meilleurs écrits-

(1) *Ces obſervations doivent nous être d'autant plus permiſes, que l'Auteur du* Vocabulaire *a affecté dans ſes Préfaces & ſes Avis, de dépriſer le* Dictionnaire de Trévoux ; *qu'il eſt revenu pluſieurs fois à la charge, & qu'il a annoncé non-ſeulement qu'il éviteroit les défauts injuſtement reprochés à notre Dictionnaire, mais qu'il s'eſt vanté de ne rien emprunter de tout ce qui l'avoit précédé, & de n'écrire que d'après lui-même.*

que nous ayons ſur la Langue & en cette Langue. A chaque mot François répond le mot Latin, & l'étymologie eſt marquée, quand elle a paru néceſſaire pour l'intelligence & la préciſion. Des explications courtes & préciſes ſervent encore à déterminer la ſignification propre du mot, & pour en faire mieux ſentir la juſte valeur, on y a joint des exemples tirés des meilleurs Ecrivains. On expoſe, après cela, avec netteté les différentes acceptions du même mot, autoriſées par des exemples & ſuffiſamment diſcutées. Ainſi l'on a diſtingué par-tout très-ſoigneuſement, dans chaque mot, le ſens propre, le ſens figuré, & le ſens *par extenſion*, qui tient le milieu entre l'un & l'autre.

Perſuadés avec l'Abbé Girard, 1°. que c'eſt la multiplicité des idées qui produit & qui doit produire la multiplicé des termes; 2°. qu'il importe peu d'en avoir pluſieurs pour peindre une ſeule idée, tandis qu'on en manque pour quelques-unes, nous ne définiſſons point un mot par un autre, comme s'ils étoient parfaitement identiques; ou ſi quelquefois on s'eſt vu contraint de le faire, ce n'eſt qu'après avoir marqué les nuances qui diſtinguent ces prétendus Synonymes, & qui leur donnent un caractère propre & individuel. Les définitions ſont ſuivies des autorités qui ſont le plus généralement reçues, les plus ſûres ſur la ſignification & l'emploi de chaque terme, en ramenant tout à l'uſage, arbitre reſpecté même des Maîtres. On a puiſé dans toutes les ſources reconnues pour les plus pures du langage; on a ſur-tout bien profité des obſervations que M. de Voltaire a ſemées dans ſes Notes ſur Corneille & ailleurs. Quand les obſervations des grands Maîtres ont manqué, l'Editeur a cru pouvoir haſarder modeſtement les ſiennes, en les ſoumettant au jugement du Public.

A l'égard de certains termes propres aux Arts & aux Sciences, il nous a paru qu'il ne ſuffiſoit pas d'en donner, comme dans le *Grand Vocabulaire*, une ſimple définition, preſque toujours inintelligible à ceux qui n'ont aucune idée des objets qu'elle indique. Des définitions ne ſont pas des notions. S'agit-il, par exemple, d'une machine ou d'un inſtrument quelconque, on en fait une courte deſcription; on détaille même les parties dont il eſt compoſé, ce qui fait mieux connoître l'uſage auquel il eſt propre.

Dans les matières de Phyſique, de Botanique & autres ſciences, après la définition du mot, on en donne une explication encore plus ou moins détaillée, ſuivant la nature & l'importance de l'objet. C'eſt ainſi que ſur le mot *ſon*, après la définition de la choſe on entre dans un détail inſtructif. On conſidère d'abord avec les Phyſiciens, la nature du *ſon* dans les corps ſonores, puis dans le milieu qui le tranſmet, & dans l'organe qui en reçoit l'impreſſion. On fait voir en quoi conſiſte le *ſon* dans le corps ſonore; comment il y eſt produit; comment enſuite il eſt communiqué aux différentes parties du fluide qui vient frapper notre organe, d'où l'impreſſion eſt portée au ſiège de l'ame où ſe fait la perception du *ſon*. Après avoir expliqué la production du *ſon*, on en décrit la propagation, la réflexion, l'augmentation, la diminution; & pour ne rien laiſſer à déſirer ſur une matière auſſi curieuſe, on expoſe ſommairement les différens ſyſtêmes qui partagent les Phyſiciens.

On a ſuivi la même méthode dans tous les autres articles, parce que ces explications ont paru liées néceſſairement aux notions que l'on doit trouver dans un Dictionnaire bien fait.

Qu'apprend-t'on en effet à celui qui, par exemple, veut avoir une idée préciſe de *la lumière*, quand on lui dit: LUMIÈRE, *clarté, ſplendeur, ce qui rend les objets viſibles?*

Connoît-il mieux ce qui nous éclaire, ce qui rend les objets viſibles, la clarté, la ſplendeur, que la lumière même? Ses idées n'en ſont certainement pas plus netres; on lui en donne même de fauſſes, puiſque ces trois mots, *lumière, clarté, ſplendeur*, ne ſont nullement ſynonymes. Il faut donc le mener par degrés à la connoiſſance de la lumière; la lui faire enviſager dans le corps lumineux, & dans le milieu où elle fait ſon impreſſion ſur l'organe; il faut encore lui donner une idée ſuccinte des ſyſtêmes Phyſiques, au moins les plus accrédités. C'eſt ce que l'on a fait ici.

Au mot *bouton*, terme de Botanique, on a eu ſoin de diſtinguer ce qu'on appelle communément *boutons à fleurs*, & *boutons à bois*: les premiers contiennent les rudimens des fleurs, & les autres les rudimens des jeunes branches. On décrit exactement les parties dont les uns ſont compoſés, & la manière dont elles ſe développent. Des premiers boutons, on voit ſortir les fleurs avec tous les organes qui les accompagnent, & les fruits ſuccéder aux fleurs. Des boutons à bois ſortent les feuilles & les branches. Dans les articles particuliers relatifs aux plantes, on détaille la nature de ces différentes productions, deſorte qu'en réuniſſant tous les articles de ce genre diſperſés dans le Dictionnaire, on trouve un ſyſtême complet de la végétation, & du mécaniſme par lequel elle s'opère.

Pour ce qui concerne la Géographie & la Mythologie qui étoient fort imparfaites par la manière dont elles étoient traitées, on y a fait des changemens conſidérables, en ajoutant les articles qui manquoient, en abrégeant ceux qui étoient trop longs, en corrigeant ceux qui étoient fautifs, *&c.*

Dans les queſtions qui concernent la Théologie & la Religion, on s'eſt fait une loi de ne jamais s'écarter de la doctrine de l'Egliſe. C'eſt pour cela que l'on a cru devoir retoucher quelques articles dans leſquels il n'y avoit peut-être pas toute l'exactitude qu'on auroit pu deſirer.

Pour la Morale, la Juriſprudence, la Métaphyſique, &c. on en a puiſé toutes les notions dans les ſources qui ſont les plus ſûres, & nullement équivoques.

Reſte l'Orthographe ſur laquelle il y a toujours bien de l'arbitraire. On a préféré celle qui eſt autoriſée par l'uſage. En fait d'Orthographe & de langue, l'uſage eſt ſeul légiſlateur. Les ſignes qui repréſentent la parole étant purement conventionnels, cette convention ne peut être autoriſée ni connue que par l'uſage. Peut-être y auroit-il encore bien des changemens utiles à faire dans l'Orthographe uſuelle; mais cette réforme doit être l'ouvrage du temps. Si même elle ſe fait jamais, ce ſera peu-à-peu, inſenſiblement; les mots dont l'orthographe eſt vicieuſe ſeront rectifiés l'un après l'autre; une réforme précipitée ou ſubite brouilleroit tout.

Nous rendons compte de notre travail, pour démontrer la différence du Dictionnaire de Trévoux, tel qu'il paroît aujourd'hui, de ce qu'il étoit dans les éditions précédentes, & combien il diffère encore de tous ceux qui ont quelque rapport avec lui. C'eſt au jugement du Public à nous en apprendre le ſuccès.

Cet ouvrage paroîtra en entier au mois d'Août 1771. Les dépenſes conſidérables qu'il exige ont déterminé les Libraires Aſſociés à prendre la voie de la ſouſcription.

CONDITIONS.

Cet ouvrage paroîtra complet en huit volumes *in-folio* dans le courant du mois d'Août 1771, & ſe vendra 208 liv. en feuilles.

Les Perſonnes qui ſouſcriront, ne païeront pour chaque Exemplaire que la ſomme de . . . 168 liv.

Sçavoir : En ſouſcrivant	84
En retirant l'exemplaire	84
TOTAL	168

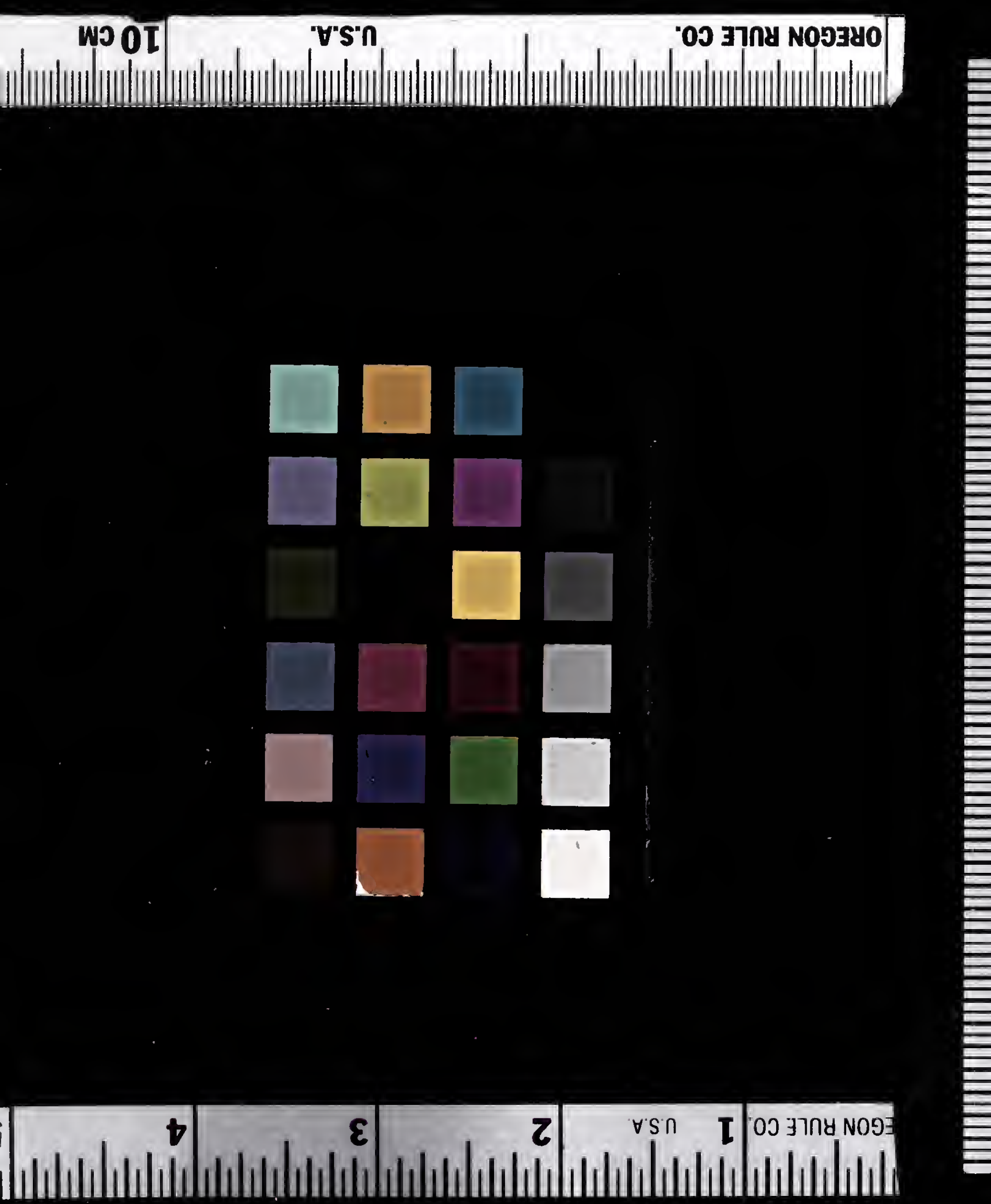
Les ſouſcriptions ne ſeront ouvertes que juſqu'au premier Avril 1771; paſſé lequel temps, perſonne ne pourra jouir du bénéfice accordé.

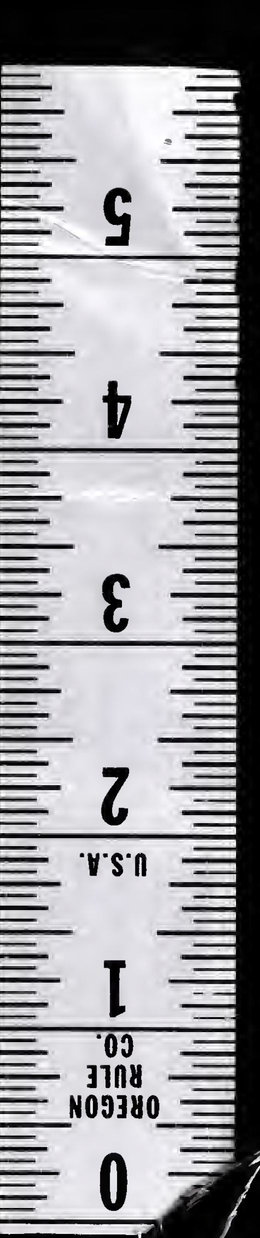
Elles ſeront ſignées par M[rs] GANEAU, D'HOURY, DESAINT & DE HANSY jeune.

Les Souſcripteurs ſont avertis de retirer les exemplaires pour leſquels ils auront ſouſcrit dans le courant de l'année après la livraiſon dudit ouvrage.

Lu & approuvé ce 17 Novembre 1770. **MARIN.**

Vu l'Approbation, permis d'imprimer, ce 17 Novembre 1770. **DE SARTINE.**


OREGON RULE CO.
U.S.A.
10 CM


OREGON RULE CO.
U.S.A.